

## **Douane franco-suisse de Thônex-Vallard sur l'A411 :**

les équipes d'ATMB et du Département des Infrastructures du Canton de Genève ouvrent la première voie de covoiturage sur autoroute, binationale et transfrontalière

**Ce jeudi 4 octobre, les équipes d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et du Département des Infrastructures du Canton de Genève ont présenté la première voie de covoiturage sur autoroute, binationale et transfrontalière créée à la douane de Thônex-Vallard sur l'A411.**

**Cette création de voie inédite a pour objectif de réduire les impacts liés à la circulation des trajets domicile-travail en favorisant le covoiturage sur un axe majeur du réseau autoroutier d'ATMB. Une progression de 8% de la part des covoitureurs sur les entrées de Genève permettrait de circuler dans les mêmes conditions fluides que celles constatées en été dans Genève.**

**L'expérimentation de ce dispositif se déroulera d'octobre 2018 à septembre 2019 et sera suivie par le Cerema<sup>1</sup>.**

## **Une première en France et en Suisse pour encourager le covoiturage**

Le bassin de vie transfrontalier genevois est en plein essor et en forte croissance démographique. Près de 300 000 personnes franchissent les frontières du Canton de Genève deux fois par jour. Malgré l'offre de transports en commun qui rencontre un large succès et qui sera encore renforcée, en décembre 2019, par la mise en service du réseau ferroviaire Léman Express, la voiture individuelle reste le moyen de déplacement privilégié d'une grande majorité de pendulaires.

Cette situation engendre une congestion importante au niveau de la douane franco-suisse de Thônex-Vallard (A411), avec un trafic de 17 000 à 22 000 véhicules par jour.

**C'est pourquoi l'État de Genève et Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc ont décidé d'expérimenter un projet-pilote unique en France comme en Suisse, en créant une voie réservée aux voitures **contenant au minimum deux personnes**.**

**Ce projet est une première à plusieurs titres :**

---

### **CONTACTS PRESSE**

Céline Coudurier

[celine.coudurier@atmb.net](mailto:celine.coudurier@atmb.net)

Romain Charpiot

[rcharpiot@hopscotch.fr](mailto:rcharpiot@hopscotch.fr)

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

01 41 34 18 50

**première voie de covoiturage sur autoroute, première voie de covoiturage binationale et première voie de covoiturage avec passage de douane.**

**L'objectif est de favoriser la progression des covoitureurs sur un axe majeur du réseau autoroutier d'ATMB autour de Genève.**

**En effet, à Genève, il est connu et reconnu que la circulation est plus fluide durant la période des vacances d'été (juillet-août). Pourtant, la baisse de trafic reste relativement faible avec des ordres de grandeur situés entre 5% et 10% de véhicules en moins. Une augmentation de la part des covoitureurs de 8% permettrait de rouler toute l'année dans les mêmes conditions qu'en été.**

*« ATMB est l'acteur autoroutier le plus innovant et le plus engagé pour le développement du covoiturage du quotidien. Déjà fier de proposer le taux de places de covoiturage le plus élevé de France, ATMB va encore plus loin dans la mobilité responsable, durable et innovante, et répond de façon concrète à une attente forte de nos clients. Cette nouvelle voie de covoiturage - inédite en France, comme en Suisse ! - est une excellente nouvelle pour tous les frontaliers désireux de se déplacer de façon plus consciente et plus respectueuse de notre environnement, et nous les accompagnons dans cette démarche », déclare Thierry Repentin, Président d'ATMB.*

### **Les principes de l'expérimentation inédite de Thônex-Vallard**

Le projet consiste en l'expérimentation, **sur la période d'octobre 2018 à septembre 2019**, au niveau du franchissement de la douane de Thônex-Vallard, d'une nouvelle voie réservée au covoiturage d'1 kilomètre de part et d'autre de la frontière et dans les deux sens de la circulation.

Cette voie sera ouverte aux heures de pointe par les douaniers en poste : en général de 6h à 9h, le matin, dans le sens France-Suisse et de 15h30 à 18h30 environ, le soir, dans le sens Suisse-France, permettant un gain de temps de près de 33%.

### **Un travail commun, pionnier pour la concertation des Etats français et suisse**

Les équipes du Département des Infrastructures du Canton de Genève et d'ATMB ont travaillé en accord avec la réglementation propre à chaque pays **pour concevoir un panneau de signalisation franco-suisse, ce qui constitue une première pour les deux pays.**

Un travail de concertation a été également nécessaire avec les équipes des douanes française et suisse afin de tenir compte de leurs missions de contrôle.

Au-delà d'ATMB et du Département des Infrastructures, d'autres acteurs sont impliqués dans ce projet : les douanes française et suisse, la DSCR, le GCA, le Cerema etc.

L'expérimentation commencera le 8 octobre 2018 : deux bilans, à 6 mois et à un an, seront réalisés grâce au dispositif de suivi du Cerema.

Les retours d'expérience porteront notamment sur le comportement des automobilistes et les gains de trafic constatés.

**Un déploiement à plus grande échelle sera envisagé si le bilan est positif.**

Télécharger les visuels via [ce lien](#) (valide jusqu'au 11/10/2018)



*Signalisation indiquant la voie de covoiturage de Vallard*

---

### **A propos d'ATMB :**

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires. Sur le réseau, ce sont 354 collaborateurs d'ATMB pour l'Autoroute et la Route Blanches et 251 collaborateurs du GEIE-TMB pour le Tunnel du Mont Blanc (dont 70 pompiers) qui travaillent chaque jour.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40) et de la Route Blanche (RN205).

---

<sup>1</sup> CEREMA : Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (placé sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires)